

**TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANCE EXTERNE**

**DIAGNOSTIC DE GOUVERNANCE DU SERVICE EAU HYGIENE ASSAINISSEMENT EN ITURI**

|  |  |
| --- | --- |
| **Mission** | Mission République Démocratique du Congo Action contre la Faim |
| **Projet** | Projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province d’Ituri (RDC), financé par l’Union Européenne –  |
| **Code projet** | A3B |
| **Durée projet** | 31/08/2020 au 30/08/2023 (36 mois) |
| **Point focal mission** | Responsable De Département Eau Assainissement Hygiène |
| **Conditions** | Le forfait alloué à cette consultance comprend les coûts professionnels, administratifs, de perdiem et de transport du consultant. Le.la consultant.e sera responsable d’organiser son voyage aller-retour et de contracter une assurance personnelle. Les coûts logistiques (voyages intra RDC, formation & paiement des enquêteurs) seront sous la responsabilité d’Action contre la Faim.  |

**Financé par :**

1. **CONTEXTE DANS LAQUELLE S’INSCRIT LA CONSULTANCE**

**PRESENTATION D’ACTION CONTRE LA FAIM**

Action contre la Faim est une Organisation Non Gouvernementale professionnelle qui a pour vocation de **lutter contre la faim dans le monde depuis 1979** et qui intervient dans 47 pays dont **24 pays africains.** Action contre la Faim a pour mandat d’éradiquer la faim de manière intégrale et durable.  Pour mener ce combat global contre la faim, notre action repose sur sept domaines d’expertise : sécurité alimentaire et moyens d’existence ; nutrition et santé ; eau, assainissement et hygiène ; santé mentale et pratiques de soin, genre et protection ; plaidoyer ; gestion des risques et désastres ; recherche et innovations.

Voir notre site internet pour plus d’informations : https://www.actioncontrelafaim.org/nous-decouvrir/

Action contre la Faim intervient en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1997 et est actuellement présente dans les provinces du Nord Kivu, Ituri, Equateur, Kinshasa, Kasaï, tout en mettant en œuvres des activités de réponse d’urgence nutritionnelles dans l’intégralité du pays.

**PROJET DANS LEQUEL S’INSCRIT CETTE ETUDE INITIALE**

Le « Projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province d’Ituri (RDC) », financé par l’Union Européenne, a une durée totale de 36 mois (31/08/2020 au 30/08/2023).

La présente action est alignée à l’objectif global de l’appel à proposition n° FED/2020/042-377 « Action de résilience pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République démocratique du Congo »qui est d’améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en République Démocratique du Congo (RDC), et en particulier des ménages les plus pauvres, des femmes et des enfants. Dans l’Est de la RDC et plus particulièrement dans la province d’Ituri, les causes de l’insécurité alimentaire et nutritionnelle sont multiples et diverses. En effet, si les chocs d’origine climatique - sécheresse, inondations, invasions acridiennes, etc. - jouent un rôle secondaire dans la vulnérabilité à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d’Ituri, la succession des conflits, les tensions inter et intracommunautaires impactent négativement les capacités de production et les moyens d’existence des communautés. Ces différentes crises d’origine humaine combinées aux différentes épidémies - choléra, maladie à virus Ebola (MVE), COVID-19, rougeole - ont exacerbé la pauvreté structurelle des populations d’Ituri principalement dépendantes de l’agriculture pour satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires - santé, éducation, hygiène, etc., et aussi accentué la détresse psychologique des communautés affectant leurs capacités à faire face à un choc. Ainsi, la présente action vise à assurer, à travers une approche intégrée et multisectorielle, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus vulnérables par la prévention de la malnutrition et l’amélioration de l’accès aux services d’eau, hygiène et assainissement (EHA) ainsi que par la relance d’activités agricoles et économiques.

L’action est également en phase avec les trois objectifs spécifiques du présent appel à proposition, à savoir :

**OS1 : La prévention de la malnutrition des populations les plus vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes) est renforcée.** La présente action prévoit de renforcer la prévention de la malnutrition pour les groupes vulnérables tels que les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes (FEFA) à travers une approche communautaire (i) en améliorant l’accès à l’eau potable,l’hygiène et l’assainissement (EHA) via la construction ou la réhabilitation de points d’eau et la promotion de l’approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) ; (ii) en renforçant l’accès aux services EHA dans les structures de santé conformément aux normes de prévention et de contrôle des infections (PCI) ; (iii) en promouvant la mobilisation communautaire pour la nutrition et l’éducation sanitaire et (iv) en améliorant les pratiques liées à l’alimentation des FEFA ainsi que celle du nourrisson et du jeune enfant (ANJE).

**OS2 : La structuration des organisations paysannes est renforcée.** La province d’Ituri dispose d’un fort potentiel de production agricole - végétale, animale et halieutique - et économique, dont la valorisation aura un impact sur la réduction de la pauvreté et la lutte contre l’insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour autant, le territoire reste confronté aux problématiques liées à la résurgence d’épisodes de violence et aux perturbations climatiques. De plus, le territoire observe un faible accès aux infrastructures rurales de base, un manque d’organisation des acteurs des filières agricoles, de même qu’une faible capacité de financement des opérateurs agricoles, des difficultés d’accès au crédit agricole et enfin, une inadéquation de l’offre de services de recherche et de vulgarisation agricole par rapport aux besoins d’appui-conseil des organisations paysannes et autres opérateurs du secteur agricole. Ainsi, l’action prévoit (i) la construction ou la réhabilitation des infrastructures rurales telles que les routes de desserte agricole, les magasins de stockage, les hangars des marchés, etc. ; (ii) la structuration des petits producteurs en organisations paysannes avec un accent sur le renforcement de leurs capacités techniques de production ; (iii) la promotion des groupes d’épargne et de crédit accompagnée du renforcement de leurs capacités en terme de gestion associative et les Activités Génératrices de Revenus (AGR), etc.

**OS3 : Les rendements des productions agricoles ainsi que la diversification des productions des ménages vulnérables (ménages très pauvres et pauvres, enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes et/ou allaitantes) sont augmentés de façon durable.** La production agricole et la diversification des cultures en Ituri sont confrontées à des facteurs qui limitent l’amélioration du niveau des rendements agricoles surtout pour les ménages vulnérables. En effet, le territoire observe une faible productivité des filières végétales, animales et halieutiques liée au manque d’intrants agricoles à haut rendement ainsi qu’au manque de formation sur les techniques de production. De plus, la détérioration des conditions de vie en milieu rural provoque un exode élevé par manque d’opportunités de travail. Afin de faire face à ces différents défis, la présente action vise à améliorer les rendements agricoles, notamment ceux des ménages pauvres et très pauvres à travers : (i) l’amélioration de l’accès des ménages vulnérables aux intrants agricoles, matériels, équipement de production et à l’encadrement technique de proximité, (ii) la promotion de la diversification de la production agricole, (iii) la valorisation des filières agricoles porteuses et l’amélioration du revenu agricole et enfin (iv) l’appui psychosocial des ménages bénéficiaires permettra de renforcer leurs capacités de résilience. Il s’agit ainsi d’améliorer la disponibilité et l’accessibilité à une alimentation de qualité et diversifiée notamment pour les ménages les plus vulnérables.

Par ailleurs, dans un contexte sanitaire aggravé depuis le 10 mars 2020 avec l’apparition de la maladie COVID-19 en RDC, l’action vise à contribuer aux objectifs stratégiques du Plan de Réponse Humanitaire COVID-19 ayant un impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables : OS12 « Renforcer les activités EHA et les mesures de prévention et de contrôle des infections dans les centres de santé et dans la communauté » ; OS21 « Préserver la capacité des personnes les plus vulnérables au COVID-19 à satisfaire leur consommation alimentaire et leurs moyens d’existence grâce à des activités productives et à l’accès aux filets de sécurité sociale et l’aide humanitaire » et OS32 « Renforcer la sensibilisation et la compréhension de l’épidémie de COVID-19 au niveau communautaire pour prévenir, anticiper et traiter les risques de violence, de discrimination, de marginalisation et de xénophobie »[[1]](#footnote-1).

Le programme vise le résultat suivant : « **résultat 1.1 (OS1) : La couverture des services en eau, hygiène et assainissement est augmentée »** ce qui implique l’appui du projet pour la mise en place et le renforcement de la gouvernance du service de l’eau hygiène assainissement au niveau de la province d’Ituri et plus particulièrement des territoires de Mambasa et d’Irumu. Plusieurs activités sont prévues à cet effet parmi lesquelles, une étude sur la gouvernance adaptée au contexte locale en accord avec la législation en vigueur dans le domaine. Dans ce cadre, Action contre la Faim entreprend le recrutement d’un consultant pour la réalisation d’une étude sur la gouvernance du service EAH. Les résultats de cette étude permettront au projet de mettre en œuvre de façon efficiente, une approche de gouvernance tenant compte d’une stratégie et d’axes d’intervention contextualisée aux territoires de Mambasa, d’Irumu et plus généralement dans la province d’Ituri. Le présent appel d'offres est publié en vue du recrutement d’un(e) consultant(e) international(e) qui sera chargé(e) de la réalisation de l’étude.

1. **ATTENTES DE LA CONSULTANCE EXTERNE**

## OBJECTIF GENERAL

Le diagnostic de gouvernance du service d’eau hygiène et assainissement de la province d’Ituri a pour objectif de faire un état de lieu de l’opérationnalité du service au niveau des zones d’intervention, d’identifier les freins entravant son bon fonctionnement et de relever les potentialités offertes par la province et les ETD (Entités Territoriales Décentralisées) ciblées pour assurer le service EHA au regard du contexte local. L'étude procédera à une analyse du cadre institutionnel et réglementaire (en particulier au niveau provincial) ; dressera la carte des intérêts, des mécanismes de coordination et de l'influence que les parties prenantes peuvent avoir sur le programme WASH d'ACF en Ituri ; évaluera la capacité des acteurs institutionnels existants à assurer la durabilité à long terme des interventions WASH et décrira les structures de gestion des ressources communautaires et locales existantes. Le projet s'alignera sur le principe de l'agenda pour le changement : <https://www.ircwash.org/sites/default/files/a4c_joint_principles_fr.pdf>

Le diagnostic de gouvernance vise à fournir à Action contre la Faim les informations et les éléments nécessaires pour l’élaboration d’une stratégie de gestion et de maintenance du parc hydraulique, de l’assainissement et de l’hygiène des entités territoriales décentralisées ciblées.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

* Identifier les déficits, les zones de flou et les chevauchements dans l'environnement institutionnel WASH reliant l'Etat au niveau Provincial et des ETD (Mode de fonctionnement, organisation et gestion du service)
* Mapping des différents acteurs/services clés de la gestion du service EAH et description des articulations entre les différents acteurs, leurs rôles et engagements avec, notamment, le rôle de la province comme garant d’un développement favorable dans le secteur. La cartographie devrait s'articuler autour des 9 éléments de base du renforcement du système de IRC Wash (International Water and Sanitation Center).
* Evaluer la demande en pièces détachés de pompes à motricité humaine, les difficultés liées à leur accès, la chaine d’approvisionnement des pièces détachées existantes, la capacité financière des opérateurs économiques de la zone et le contexte intentionnel de la mise en place d’une activité de vente de pièces de détachées,
* Analyser les forces et les faiblesses des comités WASH (COGES) en tant que modèle prédominant de gestion de l'eau dans les zones d'intervention, et la mesure dans laquelle ils peuvent faire face aux coûts du cycle de vie des différentes infrastructures (notamment les systèmes à énergie solaire, hybrides et à générateur, forage avec PMH ; et sources, en différenciant ainsi les CapEx (Dépenses d’investissement), OpEx (dépenses d’exploitation) et CapManEx) (dépenses de maintenance des ouvrages) ;
* Élaborer, en consultation avec les principaux acteurs institutionnels, un modèle de gouvernance (financièrement) durable pour les systèmes d'approvisionnement en eau des zones rurales et périurbaines, conformément au cadre juridique et institutionnel ;
* Identifier les gaps de formation pour renforcer les capacités du personnel technique de la province et des ETD ciblés et élaborer une stratégie de renforcement des capacités (par exemple, formations axées sur les compétences, système d'information sur les points d'eau) pour la gestion des ressources en eau au niveau des États et des AGL
* Identifier les opportunités de plaidoyer par AAH pour influencer la durabilité des interventions WASH et proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles permettant à la province et au ETD de mieux gérer le service EAH ;

# RESULTATS ATTENDUS

Au terme de l’étude, les résultats suivants sont attendus :

* Les déficits, les zones de flou et les chevauchements dans l'environnement institutionnel WASH reliant l'Etat au niveau Provincial et des ETD (Mode de fonctionnement, organisation et gestion du service) sont identifiés
* Un mapping des différents acteurs/services clés de la gestion du service EAH et description des articulations entre les différents acteurs, leurs rôles et engagements avec, notamment, le rôle de la province comme garant d’un développement favorable dans le secteur sont définis autour des 9 éléments de base du renforcement du système de IRC
* La demande en pièces détachés de pompes à motricité humaine, les difficultés liées à leur accès, la chaine d’approvisionnement des pièces détachées existantes, la capacité financière des opérateurs économiques de la zone et le contexte intentionnel de la mise en place d’une activité de vente de pièces de détachées sont définis
* Les forces et les faiblesses des comités WASH (COGES) en tant que modèle prédominant de gestion de l'eau dans les zones d'intervention, et la mesure dans laquelle ils peuvent faire face aux coûts du cycle de vie des différentes infrastructures (notamment les systèmes à énergie solaire, hybrides et à générateur forage avec PMH, sources, en différenciant ainsi les CapEx (Dépenses d’investissement), OpEx (dépenses d’exploitation) et CapManEx) (dépenses de maintenance des ouvrages) sont définis;
* En consultation avec les principaux acteurs institutionnels, un modèle de gouvernance (financièrement) durable pour les systèmes d'approvisionnement en eau des zones rurales et périurbaines, conformément au cadre juridique et institutionnel est élaboré;
* Les gaps de formation pour renforcer les capacités du personnel technique de la province et des ETD ciblés et élaborer une stratégie de renforcement des capacités (par exemple, formations axées sur les compétences, système d'information sur les points d'eau) pour la gestion des ressources en eau au niveau des États et des AGL sont identifiés ;
* Des opportunités de plaidoyer par ACF pour influencer la durabilité des interventions WASH sont identifiées
* Des recommandations stratégiques et opérationnelles permettant à la province et au ETD de mieux gérer le service EAH sont proposées;

**LIEU DE CONDUITE DE LA CONSULTANCE EXTERNE**

L’analyse devra être conduite à Bunia (siège des institutions provinciales) dans les territoires de Mambasa et d’Irumu dans la province d’Ituri en République Démocratique du Congo et au besoin à Kinshasa.

# METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) proposera une méthodologie détaillée de réalisation de l’étude en vue d’atteindre les résultats escomptés. Celle-ci comprendra et de façon non exhaustive :

* + Une note méthodologique détaillant la réalisation de l’étude, les étapes de réalisation et les outils à utiliser;
	+ Les modalités, moyens et ressources nécessaires à la conduite de l’étude en particulier les phases de terrain dans la province d’Ituri en RDC;
	+ Le chronogramme détaillé et un listing des personnes ressources et acteurs à impliquer pour l’étude.

Le/la consultant(e) proposera l’équipe souhaitée qui mènera la mission de consultance. Action contre la Faim recommande fortement l’inclusion d’un expert national pour les consultants internationaux.

Les points suivants seront pris en compte :

* **Préparation de la mission :** Dès la sélection du consultant, celui-ci soumettra pour validation à Action contre la Faim la note méthodologique complète ainsi que les outils de collecte de données (questionnaires, guide d’entretien …). Cette étape est préalable à la validation du contrat du consultant et à son arrivée sur le terrain. Si nécessaire, certains outils seront traduits dans la langue locale. Cette étape doit être prévu et détaillé dans l’offre du consultant.

En guise d’introduction au contexte, les informations suivantes sont données au consultant pour renforcer la préparation de cette mission. Le Territoire de Mambasa regorge une diversité ethnoculturelle très importante mais entravée par les multiples crises qui touchent la Province de l’Ituri en général et le Territoire de Beni voisin depuis plusieurs années. Le Territoire de Mambasa est en majorité habité par les peuples Bila, Lese, Ngwana, Budu, Nande, Bakwanza et Ndaka qui sont majoritairement localisés dans l’ensemble des 6 chefferies situées au centre du territoire (Walese-Karo, Walese-Dese, Mambasa, Babila-Babombi et Bakwanza). Les langues et dialectes les plus courants sont entre autres le Swahili, le Lingala, le Kibila, le Kilese, le Kinande, le Kibudu, le Kikusu et le Kingwana. Les pygmées constituent la communauté majoritaire dans ce territoire. L’exploitation minière est l’activité qui génère le plus de recettes et constitue un secteur économique clé pour les principaux acteurs économiques. D’autres activités économiques porteuses y sont également menées notamment l’agriculture, l’exploitation du bois et le commerce de façon générale.

* **Briefing / Entretien :** Le/la consultant(e) doit prévoir un entretien avec le référent technique opérationnel du siège de Paris au besoin. De même, dès son arrivée sur la mission, le/la consultant (e) aura des entretiens avec les principaux intervenants du projet, notamment la coordination technique ainsi qu’au niveau de la base de Bunia en Ituri. Au besoin, la coordination facilitera un entretien avec le Comité National pour l'Action de l'Eau, Hygiène et Assainissement (CNAEAH) en charge d'élaborer et de veiller à l'exécution des programmes de réhabilitation et de développement du secteur et tout autre acteurs dont le consultant jugera nécessaire.
* **Exécution de l’étude sur le terrain :** Le/la consultant(e) doit exécuter l’étude sur le terrain conformément au planning détaillé dans son offre technique et autres clauses contractuelles.
* **Débriefing :** Le/la consultant(e) devra effectuer un débriefing sur son rapport préliminaire, les principaux constats, conclusions et recommandations issues de l’étude. Les retours et commentaires pertinents devraient être inclus dans le rapport final. Ce débriefing devra être effectué à Bunia et à Kinshasa.

Le consultant doit être familiarisé avec

<https://www.ircwash.org/sites/default/files/uploads/084-201813wp_buildingblocksdef_web.pdf>

et

<https://washagendaforchange.org/blog/applying-wash-systems-approaches-in-fragile-contexts/>

## TRAVAIL SUR TERRAIN

Pour l’exécution de la phase de terrain, le/la consultant(e) et l´ensemble du personnel identifié pour le travail de consultance devront toujours se conformer aux règles de sécurité en vigueur pour le personnel d´Action contre la Faim. Concernant particulièrement le séjour sur la base de Bunia en Ituri, il est imposé au (à la) consultant(e) le respect scrupuleux des règles de sécurité (voir LSOP).

Le/la consultant (e), sera tenu responsable de tout incident l’impliquant lui ou le personnel qu’il engagera pour cette étude.

En fonction des contraintes le/la consultant(e) pourra s’appuyer sur l’équipe wash de ACF à Bunia en fonction de sa disponibilité pour renforcer la collecte des données et les contacts avec les parties prenantes. L’équipe Wash ACF ne devra en aucun cas être considérée comme des staffs sous la supervision du consultant. Mais pour ce faire les capacités de cette équipe devra être renforcé dans la collecte des données et la méthodologie de collecte.

## LIVRABLES

Au terme de la mission, le/la consultant(e) présentera un rapport final de l’étude sur la gouvernance comprenant les principaux résultats et les recommandations incluant également la description de la méthodologie, des techniques et outils utilisés et une synthèse de la revue bibliographique du secteur EAH en RDC.

Le rapport final sera soumis dans un délai maximum de trois (3) semaines à compter de la date du débriefing au niveau de la mission. Un rapport provisoire sera soumis pour lecture et validation par Action Contre la Faim et ses partenaires au maximum 10 jours après le débriefing au niveau de la mission. Le rapport comprendra la méthodologie complète, un chronogramme détaillé et sera présenté oralement aux principales parties prenantes du projet.

Tous les rapports et l’ensemble de la documentation seront rédigés en français qui est la langue officielle du contrat et fournis en format papier et en version électronique (Fichier office : Word, Excel ou PowerPoint pour les présentations). Le rapport définitif sera soumis en dix (10) exemplaires en version imprimée et trois (3) exemplaires en version numérique PDF sur une clé USB accompagnés de la documentation pertinente de l’étude.

La qualité des rapports dans le fond et la forme est une exigence du contrat, le consultant en est entièrement responsable.

# PROFIL DU/DE LA CONSULTANT (E)

Le/la consultant(e) sera un/une expert(e) international(e), une personne physique ou morale. Le/la consultant(e) doit avoir une grande expérience dans l’élaboration des études de renforcement de la gouvernance locale du service de l’eau hygiène et assainissement.

# DUREE DE LA MISSION

La durée de la consultation est estimée à 60 jours.

Le/la consultant(e) fournira un planning détaillé qui sera inclut dans son offre technique. Une mise à jour sera proposée par le/la consultant(e) au moment de la signature du contrat.

La durée de la mission ne pourra en aucun cas dépasser soixante (60) jours.

# CONDITIONS DE TRAVAIL DU/DE LA CONSULTANT (E)

* **Conditions de sécurité**

La République Démocratique du Congo se caractérise par un contexte sécuritaire volatile. En général dans la province de l’Ituri, ACF exige l’application de règles de sécurité strictes, auxquelles les consultants seront soumis. Ces règles pourraient varier en fonction de la zone géographique et de l’évolution de contexte sécuritaire.

Les consultants seront soumis aux règles de sécurité d’ACF (susceptibles de varier en fonction de l’évolution du contexte sécuritaire), L’accès par route dans la zone couverte par Action contre la Faim et le mouvement obéit aux consignes sécuritaires de la base de Bunia. Le ou les Consultant(s) envoyé(s) dans le cadre de ce contrat s’engagent à respecter immédiatement toute instruction sécuritaire spécifique venant d’Action contre la Faim et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d’incident rencontré dans le cadre de la consultance, le(s) Consultant(s) s’engage(nt) à contacter le plus rapidement possible Action contre la Faim.

* **Conditions de vie**

Le consultant sera logé à Bunia dans la maison du personnel expatrié d’Action contre la Faim (ou à défaut, dans un hôtel validé d’un point de vue sécuritaire). La situation sécuritaire à Bunia reste instable mais permet une vie sociale adéquate (quelques bars, restaurants, magasins) dans le respect du couvre-feu établi. Les conditions sécuritaires sur le terrain sont plus difficiles/volatiles et exigent le respect de règles de sécurité plus restrictives, notamment en termes de couvre-feu.

Lors des déplacements à Kinshasa, les consultants seront logés dans la maison du personnel expatrié d’Action contre la Faim (ou à défaut, dans un hôtel validé d’un point de vue sécuritaire).

Lors des transits à Goma, le ou les consultant(s) sera ou seront logés dans la maison du personnel expatrié d’Action contre la Faim (ou à défaut, dans un hôtel validé d’un point de vue sécuritaire).

* **Arrangements logistiques**

Le Consultant aura accès à un espace de travail, Internet, et une imprimante (l’ordinateur n’est pas fourni par l’organisation). Un véhicule sera mis à la disposition du ou des Consultant(s). Action contre la Faim organisera également la réservation de vols UNHAS pour les déplacements terrain. Action contre la Faim n’est pas responsable de l’évacuation du Consultant hors du pays (Action contre la Faim prend toutefois en charge l’évacuation du terrain vers la capitale).

Le ou les Consultant(s) (s) dans le cadre de ce contrat s’engage(nt) à respecter toutes les instructions sécuritaires spécifiques venant d’Action contre la Faim et basées sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d’incident rencontré dans le cadre de la consultance, le Consultant s’engage à contacter le plus rapidement possible Action contre la Faim.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s à soumissionner doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

**Une proposition technique:**

1. Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les motivations de la candidature [1 page max] ;
2. Commentaires et remarques sur des termes de référence
3. Présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagées [2 page max] ;
4. Calendrier indicatif et plan de travail pour la réalisation des activités de la consultation [1 page max] ;
5. CV incluant : L’expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

## Une proposition financière:

La proposition financière sera soumise sur la base de l’approche forfaitaire et devra indiquer :

1. Le montant total/somme forfaitaire globale ;
2. Afin d'aider Action contre la Faim dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la consultant(e) (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).
3. Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication ;
4. La proposition des modalités de paiement. La proposition d’offre financière doit se situer dans une enveloppe de **25 000 USD** au maximum.

Les offres seront transmises, en version électronique au plus tard **le Vendredi 25 Décembre 2020** avec la réf : **CD\_KSS\_CONSULT\_004A3B**\_**EAH** simultanément aux adresses suivantes:

rddeah@cd-actioncontrelafaim.org

rddlog@cd-actioncontrelafaim

 adp-prog@cd-actioncontrelafaim.org

respappro@cd-actioncontrelafaim.org

1. Plan de réponse humanitaire COVID-19, OCHA, Ministère de la Santé RDC, Avril 2020 [↑](#footnote-ref-1)